



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du mardi 24 novembre 2015**

18H15 : le quorum est atteint, Mme D'HENRY ouvre la séance.  
Désignation du secrétaire de séance : Mme Annie Chassagneux.

Mme le Proviseure fait approuver le Procès Verbal du précédent CA.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Mme le Proviseure soumet au vote l'approbation de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

## **I. Budget**

M. le gestionnaire rappelle qu'il s'agit d'un document prévisionnel pour l'exercice suivant, c'est-à-dire l'année civile 2016. Ses orientations sont fixées par l'ordonnateur (chef d'établissement) d'après les listes exhaustives et les chiffrages précis remontés par les enseignants selon leurs projets et besoins.

M. le Gestionnaire se dit satisfait de l'évolution de ces dernières années à savoir la répartition du budget par destination en 3 services (AP, ALO, VE) qui permettent une structure plus modulable et plus claire.

Il remercie son adjointe, Mme Sandrine Rey, pour son aide.

M. le Gestionnaire commente alors en détail les diapositives de présentation des recettes et dépenses envisagées.

M. Gauchon, personnel qualifié, l'interroge sur les économies d'énergie générées l'an prochain par les travaux de rénovation (isolation et changement des fenêtres) entrepris sur toute la cité scolaire.

M. le Gestionnaire répond qu'il n'est encore pas certain que les effets se ressentiront dès l'an prochain puisque cet hiver les travaux ne sont pas finis, la gestion des fluides en sera plus difficile en terme d'équilibre de chauffage des parties rénovées ou non; on ne peut donc encore pas anticiper d'économie pour 2016, d'autant plus que le poste électricité est en augmentation (machines-outils, points lumineux exponentiels).

En ce qui concerne la Taxe d'apprentissage, ressource essentielle pour tout EPLE, M. le gestionnaire souligne son augmentation dont on peut se féliciter dans un contexte où le nouveau système de répartition pénalise le LP au profit de l'apprentissage. Il explique cette hausse par une meilleure campagne de récolte et un meilleur fléchage de son affectation : au profit du LP plutôt que du LGT de Beauregard.

M. Gauchon estime qu'il est logique que la TA soit affectée au LP plutôt qu'au LGT puisqu'il est en relation plus directe avec l'entreprise grâce aux stages.

Une enseignante remarque que si le LP a su compenser les effets de la baisse du pourcentage de répartition de la TA, il n'en demeure pas moins qu'elle aurait pu être beaucoup plus importante sous l'ancienne répartition.

Mme le Proviseur précise que l'augmentation de la TA est aussi le fait de la formation GRETA en usinage, grâce à laquelle le LP a obtenu un chèque important d'une entreprise partenaire.

Puisque certains facteurs restent aléatoires, M le gestionnaire tient à rester prudent dans sa projection de ressources en TA pour 2016.

Au sujet des dépenses, M. le Gestionnaire précise que tous les projets prévus par les enseignants l'année dernière ont pu être financés. Il projette ensuite les projets enseignants pour l'année prochaine, par matière, action et chapitre de dépense associé à un des axes du projet d'établissement.

Une enseignante fait la remarque qu'il est difficile pour les enseignants de se projeter aussi loin en terme de besoins pédagogiques, y compris pour l'année scolaire suivante.

M. le Gestionnaire répond qu'une somme d'ajustement est prévue à cet effet et que ce nouveau système a permis de gagner en efficacité.

Départ de M. Chevalier, représentant des parents d'élèves à 19h40.

Le budget est adopté à l'unanimité.

## II. Conventions

1) Avec le centre Rimbaud pour régler le coût des interventions dans le cadre de la prévention des conduites addictives. Montant : 660€

Adoptée à l'unanimité

2) Avec le SESSAD dont le personnel intervient auprès de 4 élèves ULIS.

Adoptée à l'unanimité

## III. Bilan financier du voyage à Paris

Aucun vote requis, ce bilan est présenté pour information.

Il montre que grâce aux nombreuses actions des élèves, le coût pour les familles a été moindre, et le bilan présente un excédent de 3.51€.

## IV. Sortie

Sortie le 15 /12 /2015 pour les 3è prépa pro : au LP Pierre Desgranges à Andrézieux, les élèves iront découvrir les filières proposées dans cet établissement.

Adopté à l'unanimité

Pas de questions diverses, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h25.

La Présidente



Annie D'HENRY

La Secrétaire

Annie CHASSAGNEUX